

**FFSA**  
COUPE DE FRANCE **RALLYE**



# 12<sup>EME</sup> RALLYE REGIONAL DE LA FOUGERE

Pays Medoc, Coeur de Presqu'île 7-8 MARS 2020



## Règlement Particulier

## Rallye Moderne



**Règlement Particulier Sportif Rallyes**  
**12<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fougère - Pays Médoc, Cœur de Presqu'île.**  
**Coupe de France des rallyes coefficient 2**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.  
 les rallyes français sont disputés conformément au code sportif international et ses annexes de la fédération internationale de l'automobile (FIA), au règlement de la fédération française du sport automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

## LISTE DES ADRESSES

**\*Organisation et secrétariat**

Team Laurentus Autosport  
 09 Picard 33112 St Laurent Medoc  
 Tel: 05 56 59 92 95 Fax: 05 56 59 96 52

**\*PC course et collège des sportifs**

Groupe scolaire 33112 St Laurent Médoc  
 Tel: 05 56 59 93 16

**\*Permanence du rallye, vérif administratives, road book, salle de presse et remise des prix.**

COSEC 33112 St Laurent Medoc  
 Tel: 06 07 57 17 23

**\*Affichage officiel.**

Espace Coubertin 33112 St Laurent Médoc  
 Au village partenaire sous la tente affichage.

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 27 Janvier 2020		
Ouverture des engagements	Lundi 27 Janvier 2020		
Clôture des engagements	Lundi 24 Février 2020		
Parution du road book au cosec (plan en annexe sur le site internet)	Dimanche 01 Mars 2020. Samedi 07 Mars 2020		
Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 01 Mars 2020	9h00 à 17h30	
	Samedi 07 Mars 2020	8h00 à 18h30	
Vérifications des documents	Samedi 07 Mars 2020	8h00 à 12h00	Au Cosec de St Laurent Médoc
		13h00 à 17h30	
Vérifications des voitures	Samedi 07 Mars 2020	13h30 à 18h00	Garage Renault de St Laurent
Heure de mise en place du parc de départ	Samedi 07 Mars 2020	9h00 à 18h30	Espace Coubertin
1 <sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs	Samedi 07 Mars 2020	15h00	Groupe scolaire
Publication des équipages admis au départ	Samedi 07 Mars 2020	19h00	Tableau affichage
Publication des heures et ordres de départ	Samedi 07 Mars 2020	19h00	Tableau affichage
Briefing des pilotes	Document distribué aux vérifications administratives avec émargement		Au cosec de St Laurent
Départ du Rallye	Dimanche 08 Mars (1 <sup>ère</sup> voiture VHC)	07h33	Espace Coubertin
Arrivée finale du Rallye	Dimanche 08 Mars (1 <sup>ère</sup> voiture VHC)	14h40	Espace Coubertin
Tableau d'affichage officiel Espace Coubertin	Samedi 07 et Dimanche 08 Mars 2020	-----	Tente affichage face à la buvette
Publication des résultats du rallye	Dimanche 08 Mars 30 mn après le dernier concurrent.		Tableau affichage Espace Coubertin
Vérification finale	Dimanche 8 mars 2020 (Garage Renault)		Garage Lopez
Remise des prix	Dimanche 08 Mars à l'entrée du parc fermé final sur le podium de départ		

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Circuit de Mérignac organise le rallye dénommé : **12<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Fougère- Pays Médoc, Cœur de Presqu'île** en qualité d'organisateur administratif ; en collaboration avec Le Team Laurentus Autosport (organisateur technique) les 7 et 8 Mars 2020.

Le présent règlement de l'épreuve N° 67015 a été enregistré par la ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine du Sud le : 20/12 /2019 sous le numéro 06 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 32 en date du 20/12/2019.

### Comité d'Organisation

**TEAM LAURENTUS AUTOSPORT** : Mr Ludovic PINA (président) et accompagné de tous les membres.

Secrétariat du Rallye : Team Laurentus Autosport - 09 Picard 33112 Saint Laurent Médoc

Portable : 06 07.57 17 23 Mme Pierrette PINA

Tel maison : 05.56.59.92.95 Fax : 05.56.59.96.52

Permanence du Rallye : 06.07.57.17.23 Mme PINA PIERRETTE

Du 6 Mars au 8 Mars 2020 de 8h00 à 18h00 - Salle Omnisport (cosec) à Saint Laurent Médoc

### Organisateur Technique

Team Laurentus Autosport

09 Picard 33112 Saint Laurent Médoc

Plus d'information sur : [rallyedelafougere.fr](http://rallyedelafougere.fr) et [rallyedelafougere@free.fr](mailto:rallyedelafougere@free.fr)

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

#### 1.1P. OFFICIELS

<i>Président du collège</i>	<i>Jacques Tromas</i>	<i>128570</i>	<i>1202</i>
<i>Membre du collège</i>	<i>Annie Fourcade</i>	<i>15323</i>	<i>1006</i>
<i>Membre du collège</i>	<i>Renée Jecker</i>	<i>11119</i>	<i>1004</i>
<i>Directeur de course</i>	<i>Joseph Lorre</i>	<i>28230</i>	<i>0805</i>
<i>Directeur de course adjoint</i>	<i>Alain Bonnaud</i>	<i>8481</i>	<i>1018</i>
<i>Adjoint direction de course es St Sauveur</i>	<i>Laurent Teillard</i>	<i>10182</i>	<i>1004</i>
<i>Adjoint direction de course es St Laurent</i>	<i>Françoise Bouchon</i>	<i>17644</i>	<i>1004</i>
<i>Adjoint direction course (véhicule tricolore)</i>	<i>Alain Baluto</i>	<i>5998</i>	<i>1013</i>
<i>Véhicule damier</i>	<i>Carole Gomez</i>	<i>49254</i>	<i>1004</i>
<i>Directeur ES Le Fournas / St Sauveur</i>	<i>Guy Troncal</i>	<i>1056</i>	<i>1001</i>
<i>Adjoint ES Le Fournas / St Sauveur</i>	<i>Serge De Benedetti</i>	<i>220687</i>	<i>0901</i>
<i>Directeur ES St Laurent / Bernos</i>	<i>Jean Pierre Raymond</i>	<i>12215</i>	<i>1004</i>
<i>Adjoint ES St Laurent / Bernos</i>	<i>Jean Claude Bergalonne</i>	<i>234730</i>	<i>1016</i>
<i>Médecin chef</i>	<i>Dr Rigobert Jean Pierre</i>	<i>7967</i>	<i>1110</i>
<i>Commissaire technique responsable</i>	<i>Alexandre Fourcade</i>	<i>28760</i>	<i>1006</i>
<i>Commissaire technique</i>	<i>Serge Larquey</i>	<i>8454</i>	<i>1006</i>
<i>Commissaire technique</i>	<i>Michel Brun</i>	<i>52526</i>	<i>1006</i>
<i>Commissaire technique</i>			
<i>Commissaire technique</i>			
<i>Commissaire technique</i>			
<i>Commissaire technique</i>			
<i>Relations concurrents responsable</i>	<i>Jean Francois Fourcade</i>	<i>8460</i>	<i>1006</i>
<i>Relations concurrents Vhc</i>	<i>Marie Dominique Maloron</i>	<i>19284</i>	<i>1004</i>
<i>Responsable des commissaires</i>	<i>Jean Paul Vitrac</i>	<i>196196</i>	<i>1004</i>
<i>Relations presse</i>	<i>Philippe Quioc</i>	<i>230953</i>	<i>1006</i>
<i>Responsable classement</i>	<i>Monique Bougeois</i>	<i>132559</i>	<i>1004</i>
<i>Adjoint classement</i>	<i>Frederik Ducrocq</i>	<i>19399</i>	<i>1004</i>
<i>Responsable Parc Fermé et Assistance</i>	<i>Didier Gros</i>	<i>156106</i>	<i>1021</i>
<i>Vérifications Administratives –ASACM</i>	<i>Françoise Bouchon</i>	<i>17644</i>	<i>1004</i>
<i>Vérifications Techniques</i>	<i>Laurent Teillard</i>	<i>10182</i>	<i>1706</i>
<i>Voiture Autorité</i>	<i>Jean Michel Courjeau</i>	<i>128259</i>	<i>1004</i>

A l'exception du collège des Commissaires Sportifs, tous les officiels nominativement désignés dans ce règlement, ainsi que dans les additifs éventuels, sont Juges de Fait.

#### 1.2P. Eligibilité

Le 12<sup>ème</sup> RALLYE DE LA FOUGERE. Compte pour :

- \*La coupe de France des rallyes 2020 coefficient 2.
- \*Le championnat de la ligue régionale du sport automobile de Nouvelle Aquitaine du Sud 2020..
- \*Le challenge des commissaires de la ligue régionale de Nouvelle Aquitaine du Sud 2020.
- \*Le challenge des Notes D'or 2020.

### 1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour: **Les vérifications administratives** qui auront lieu au cosec (voir plan annexe sur site internet) :

\* Le Samedi 07 Mars 2020 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

**Les vérifications techniques** auront lieu au Garage Renault (à St Laurent Médoc)

\*Le Samedi 07 Mars 2020 de 13h30 à 18h00.

**Les vérifications finales** seront effectuées :

Garage Renault 1 rue La Garenne 33112 St Laurent Médoc.

Taux Horaire de la main d'œuvre : 60,00€ TTC.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

### 3.1P. Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 12<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE LA FOUGERE 2020 doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, , avant le Lundi 24 FEVRIER 2020 (cachet de la poste faisant foi) à :

Team Laurentus Autosport  
09 Lieu dit Picard  
33112 Saint Laurent Médoc  
[Ludovic\\_pina@orange.fr](mailto:Ludovic_pina@orange.fr)

3.1.10P. Compte tenu de l'organisation simultanée du 8<sup>ème</sup> rallye de la fougère Vhc 2020.

Le nombre des engagés pour le rallye est fixé à 100 voitures maximum, (dont 20 VHC ) Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés cumulé était inférieur à 60.

3.1.11.1P. **Les droits d'engagement sont fixés :**

- |   |       |
|---|-------|
| a) Avec la publicité facultative des organisateurs :  | 280 € |
| b) Sans la publicité facultative des organisateurs :  | 560 € |
| c) Pour tous les équipages complets ASACM s'engageant avant le <u>Lundi 10 Février 2020</u> cachet de la Poste faisant foi : .. | 260 € |

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### 3.2P. Equipages

Un briefing écrit sera remis à chaque équipage lors des vérifications administratives

Tous les concurrents, pilotes, copilotes d'un rallye devront être obligatoirement en possession de leur licence valable pour l'année en cours et de leur permis de conduire, tout au long du rallye.

### 3.3P. Ordre de départ

Le rallye moderne partira 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC (avec un véhicule d'encadrement intercalé).

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. Assistance

\*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

\*Un seul parc d'Assistance sera mis en place

\*L'assistance sera autorisée seulement dans le parc assistance du groupe scolaire avec emplacement réservé par le bulletin à renvoyer avec votre inscription.

\*Chaque emplacement devra présenter un extincteur et une bâche par voiture de course et véhicule d'assistance et devra **emporter ses débris**, conformément à l'article 4.3.2.3.

#### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P Identification des voitures.

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 5.2P Publicité.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. Description.

Le 12ème RALLYE DE LA FOUGERE représente un parcours de 107,500 km.

Il est divisé en une seule étape de 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,900 km.

Les épreuves spéciales sont :

Nom de la spéciale	kilométrage	N° es samedi	Poste Commissaires
LE FOURNAS / SAINT SAUVEUR	7,300 km	1 - 3 - 5	8 PK avec extincteurs
BERNOS / SAINT LAURENT	9,000 km	2 - 4	13 PK avec extincteurs

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire et contrôles".

Un reclassement sera réalisé lors du premier regroupement sur le classement officiel de la Spéciale N°1 Le Fournas/Saint Sauveur, jusqu'à la fin de l'épreuve.

### 6.2P. Reconnaisances.

Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du respect du code de la route, sur route ouverte.

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 par épreuve spéciale.

De nombreux contrôles seront effectués pendant et hors des périodes autorisées aux reconnaissances.

Toutes infractions constatées pendant les reconnaissances dans les zones d'habitations et les retours en sens inverse sur les spéciales pourront entraîner le refus de départ du rallye.

### 6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

\*DIMANCHE 01 Mars 2020 de 9h00 à 17h30

\*SAMEDI 07 Mars 2020 de 8h00 à 18h30

## ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. Dispositions générales relatives aux contrôles.

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : ..... Chasuble orange Commissaire.
- Chef de poste : ..... Chasuble orange barrée Chef de poste.
- Médiateurs sécurité : ..... Chasuble jaune Organisation Médiateurs Sécurité (Zones Public)
- Relations concurrents : ..... Chasuble rouge Relations Concurrents.
- Officiels ES et commissaires techniques : ..... Chasubles conforme au RTS.

#### 7.6P **Parc Fermé**

Le pointage en avance au CH 5A pour l'entrée en parc fermé finale est autorisé.

### ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix du Rallye de la Fougère se déroulera le Dimanche 8 Mars 2020 sur le podium d'arrivée (Saint Laurent Médoc –Espace Coubertin) après le dernier Contrôle Horaire pour rentrer dans le parc fermé.

Une zone de parc tampon sera en place dans le parc fermé, géré par les relations concurrents pour le passage sur le podium d'arrivée

Classement général	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Si plus de 80 partants en moderne	500€	400€	300€	150€	100€
Si moins de 80 partants en moderne	400€	300€	200€	100€	50€
Classement par classe	TOUTES LES CLASSES.En fonction du nombre de partants				
Plus de 10 partants	280€	200€	150€	100€	50€
De 8 à 10 partants	280€	200€	100€	50€	
De 3 à 7 partants	200€	100€	50€		
Moins de 3 partants	100€				
<b>Equipage entièrement féminin</b>	200€	150€	100€	50€	50€

Les classes : R1A, R1B, R2B, R2C, R3C, R3D, R3T, A5 ,A5K seront respectivement regroupées avec les classes R1, R2, R3 et A5.

#### \*Prix en chèques

Les prix en chèques seront distribués suivant le nombre de partants et par le classement comme indiqué dans le tableau ci-dessus puis envoyé par courrier dans la semaine qui suit le rallye.

\*Le classement général est cumulable avec la classe en fonction du nombre des partants de la classe.

\*les prix à la classe est en fonction du nombre des partants officiel.

\*Le prix de l'équipage féminin ne sera pas cumulable mais au plus avantageux.

#### \*Des coupes(ou trophées) et des lots seront attribués :

\*aux 3 premiers du classement général et de chaque classe.

\*aux 3premiers équipages féminins

\*aux Premiers de groupe et de classe.

\* tous les équipages terminant le rallye seront récompensés par des lots.

#### \*Remise des prix des commissaires de la Fougère 2020.

\* A chaque poste de commissaires du rallye. Un package sera distribué le samedi à 18h00 lors du briefing des commissaires par l'organisateur technique de l'épreuve. Suivi par une photo de groupe.